Quand le Maire de Bujumbura renie sa fille sur fond de fraude

@rib news, 31/08/2011Â Le Maire de la ville de Bujumbura Evrard Giswaswa a rejetÃ© la paternitÃ© de sa fille Ange Gabrielle Igiraneza, aprÃ¨s avoir Ã©tÃ© accusÃ© par les organisations de lutte contre la corruption et les malversations Ã©conomiques dâ€™avoir transfÃ©rÃ© certains de ses avoirs illicites Ã sa fillette de moins de 6 ans. Â«Â Je nâ€™ai pas une f porte ce nomÂ Â» a dÃ©clarÃ© la semaine derniÃ¨re le Maire de la capitale. Giswaswa a ainsi voulu rectifier son tir car, selon des mÃ©dias locaux, la veille de cette dÃ©claration il avait affirmÃ© quâ€™aucune loi burundaise nâ€™interdisait le transfert de avoirs de quelquâ€™un Ã son enfant, quelque soit son Ã¢ge.
Selon des sources Ã la mairie de Bujumbura, cette fillette de 6 ans est bel et bien lâ€™enfant du maire de la ville bien que le fils de ce dernier lâ€™ait rejetÃ© affirmant quâ€™il ne la connaissait mÃªme pas. Le prÃ©sident de lâ€™Olucome Gabriel Rufy accusÃ© le Maire de la ville de Bujumbura, Evrard Giswaswa dâ€™avoir fait concession dâ€™une villa Ã sa propre fille, mineur dâ€™Ã¢ge.Quant au prÃ©sident du SÃ©nat, aussi accusÃ© par lâ€™Olucome dâ€™avoir attribuÃ© au moins 50 ha de propriÃ aussi mineur dâ€™Ã¢ge, son avocat vient de dÃ©clarer quâ€™il y a eu erreur de la part des agents du ministÃ¨re de lâ€™Environnement dans lâ€™attribution de cette propriÃ©tÃ© Ã cet enfant du prÃ©sident du SÃ©nat burundais, Gabriel Ntise [JMM]